

Journal communautaire
de Sherbrooke
Tirage 8 000 copies

ENTRÉE

LIBRE

GRATUIT
Volume IV, No 2
23 avril 1989

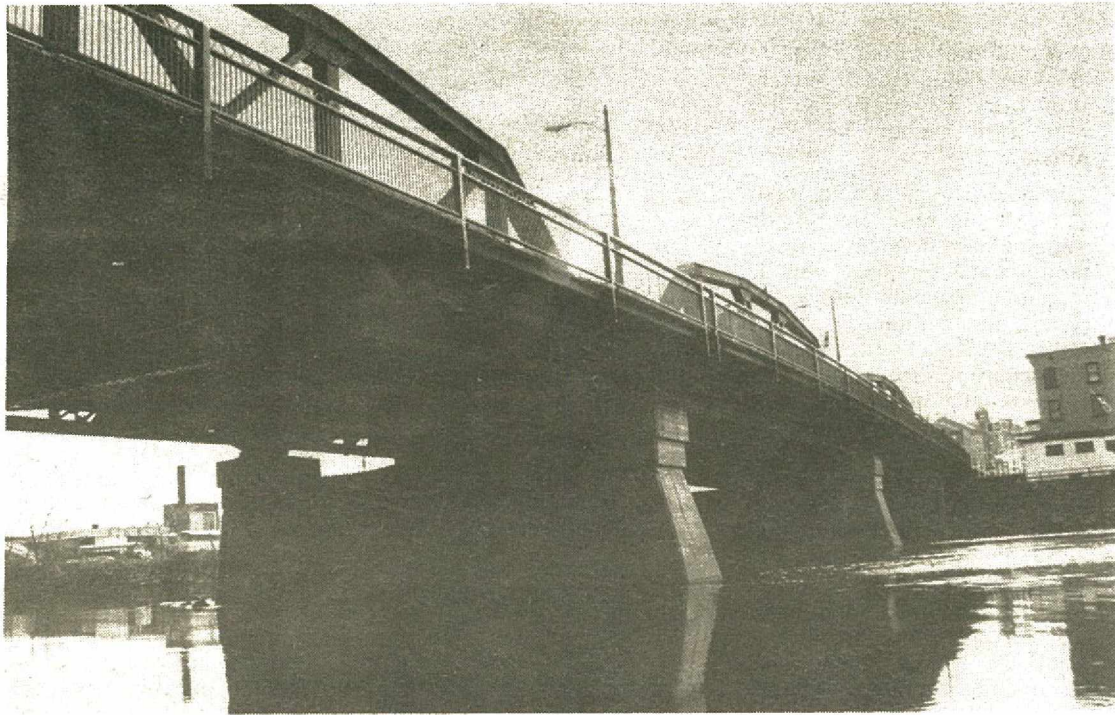


Photo de Denis Malouin

La victime, le pont AYLNER

ÉTÉ sous les décombres

Les jours et les nuits de l'été s'introduisent déjà dans nos têtes. Nos corps palpitent à l'idée de la chaude température, de la béatitude des longues romances le long des cours d'eau et des rues Sherbrookoises. Le centre-ville respirera une autre fois et il nous semblera agréable d'y perdre notre temps, avec ses mollets nus, ses parties de bridge, ses sourires naïfs... Mais l'été 89, "downtown", annonce un véritable chantier de destruction. Ainsi en a décidé le cabinet de la mairie. La victime, le pont AYLNER. Les témoins sinistrés, nous...

Fin juin à fin septembre, les travaux s'exécutent; impossibilité de traverser d'une rive à l'autre par la rue King, la circulation déviée vers les autres viaducs. En moyenne 33 autobus par heure devront changer de cap (les "bus" 1, 3 et 4 seront détournés vers le pont Joffre "rue Galt" et les "bus" 7, 8, 9, 14 et 20 vers le pont Terrill). Des milliers de voitures et camions par jour s'enjambant dans les détours, des embouteillages monstres, étourdissants, des accidents évidents, les émanations d'essences s'empiffrant de l'oxy-

gène vital et indubitablement d'autres abominations...

Les responsables disent avoir tout pensé pour minimiser au maximum les inconvénients à la population. Même qu'ils profiteront du capharnaüm pour effectuer des travaux d'assainissement dans les eaux de la St-François pendant la démolition du pont AYLNER??? Et viennent s'ajouter d'autres opérations sur la rue Wellington.

La ville recevra une subvention de 50% des coûts totaux du ministère des transports du Qué-

bec, les dits coûts s'élèveront à pas moins de 4 millions de piastres.

Toute la besogne qu'ils comptent réaliser, s'activerait sûrement mieux dans un quartier plus désertique et ce n'est pas le cas. Et quoi penser de l'affluence touristique qui se réduira au néant, de même pour les commerces du centre-ville. Ceux qui le pourront, déguerpiron inévitablement loin du chaos, mais les autres, les autres... devront subir les fameux dogmes de l'avenir "pensons à notre prochain, prévenons pour mieux guérir et tra la li et tra la la... Pendant ce temps nous restons abrutis, inconséquents des conséquences.

Il faudra méditer sur la difficulté d'accès à la Société des alcools et des autres commerces pour les consommateurs de la rive droite et vice versa. Reste encore l'alterna-

tive d'offrir un service de traversier, et qui plus est, pourrait créer des emplois d'été.

D'après son plan, le futur pont AYLNER nous démontrera la platitude du fonctionnel. Fini la structure abracadabrante d'acier, fini les romantiques du suicide, fini l'art architectural.

Quoi articuler d'autres!!! que ce n'est pas ardu de concevoir le spectacle de la prochaine sai-

son estivale; les fracas pétaradants martellant nos tympanes, la poussière suffocante s'agglutinant à notre peau suante sous un soleil de Satan, les voies publiques et respiratoires obstruées perpétuellement et encore, encore... Bien sûr cette vision des événements est un peu apocalyptique, mais il n'en demeure pas moins que cet été ce sera l'enfer...

Luc de Sac



Photo de Denis Malouin

Il faudra méditer sur la difficulté d'accès à la Société des Alcools...

Cowboy québécois

page 9

Photo artistique

page 11

DOSSIER

Jeux

pages 6 et 7

ÉDITORIAL

Assurance-chômage

De mal en PIS

Encore une fois le gouvernement nous oblige à vous entretenir d'un problème touchant l'ensemble de la population : le désengagement de l'État. Cette fois, ce désengagement se traduit par des coupures dans le programme d'assurance-chômage.

Annoncées par la "ministre de l'emploi", Mme Barbara McDougall, les coupures prennent différentes formes : augmentation du nombre de semaines nécessaires pour avoir droit à l'assurance-chômage, diminution du nombre de semaines maximum, augmentation du nombre de semaine (jusqu'à 12...) de pénalité pour départ "volontaire", etc. Soulignons que le régime d'assurance-chômage avait déjà été touché dans les années 70 par le gouvernement libéral de l'époque; baisse de prestation de 66% à 60%, augmentation des semaines nécessaires, etc.

Et voilà qu'au nom du déficit, les différents gouvernements (provinciaux et fédéral) s'attaquent aux programmes sociaux. Pourtant, dans le cas de l'assurance-chômage, la même ministre McDougall avait annoncé, sourire en coin (juste avant les élections...), une baisse de la contribution des employeurs et employé-e-s et ce, en invoquant un surplus d'argent dans ce programme. Même avec cette baisse des contributions, on prévoyait un surplus de 422 millions à la fin de 1989 (La Tribune, 16 novembre 88). Mais que s'est-il donc passé?

Pour nous, ces mesures proviennent de deux sources principales : l'application de politiques conservatrices de "libre marché" et conséquence directe de l'application du traité de "libre échange". Et vive la "liberté"... L'application de ces nouvelles mesures se concrétisera par une économie de 1.3 MILLIARDS sur le dos des personnes déjà touchées par l'anarchie de notre système économique. Cela veut dire qu'environ 800.000 personnes seront touchées dont 40.000 à 50.000 qui n'y auraient tout simplement plus droit.

Et que dire des pénalités pour "départs volontaires". Marie, subissant du harcèlement sexuel, ou Pierre, ayant des conditions de travail insalubres, devront y penser deux fois avant de quitter leur emploi et conserveront possiblement leur emploi malgré ce qu'ils subissent. Le conseil du patronat ne peut qu'applaudir cette "réforme".

Pourtant, le déficit pourrait se transformer en surplus si les gouvernements mettaient fin aux nombreux et généreux abris fiscaux évalués à plus de 36 MILLIARDS en 1986. De plus, les compagnies ne doivent-elles pas plus de 30 MILLIARDS au gouvernement fédéral actuellement et ce, SANS PAYER D'INTERÊTS?

D'autres alternatives existent pour régler le fameux déficit et ce, sans en faire payer le prix à l'ensemble de la population. Mais peut-on demander cela à un gouvernement défendant un système économique et social existant en fonction d'une minorité gavée de richesses. Nous pourrions donc, collectivement et individuellement, refuser la remise en question actuelle des différents programmes sociaux. Nous pouvons questionner cette organisation sociale qui perpétue les inégalités sociales. Ne serait-il pas temps de réfléchir à la nécessité de bâtir une alternative politique visant à répondre aux besoins de la majorité de la population...

L'équipe de la rédaction

Commentaire

"The Thing"

Après-midi d'été. Élan. Je me sens attiré vers le terrain situé juste à l'arrière de chez moi. Une grande foule s'y presse.

Celle-ci est assise dans une estrade. Je décide de faire de même. Alors, mon regard se dirige vers le terrain. J'aperçois deux clans réunis, l'un à l'une des extrémités, l'autre à l'autre. Ils sont en formation circulaire.

Leurs accoutrements? Ils possèdent tout un attirail les protégeant de la tête aux pieds. Ce sont de vrais géants. L'un des clubs est en rouge, l'autre en bleu. On se croirait en pleine guerre primitive.

Soudain, on me sort de ma torpeur. Je viens d'entendre un cri provenant de chaque bout du terrain et je vois les troupes se diriger vers le centre. Ils se placent l'un en face de l'autre et c'est la confrontation. Aura-t-on droit à un combat sanguinaire? Non, ce n'est pas le cas. Deux bleus s'écartent de la ligne pour se tenir plus à l'arrière. L'un s'accroupit tenant un objet entre ses mains, l'autre est penché attendant de le recevoir.

C'est alors qu'on croit entendre un code secret. C'est notre homme penché qui s'amuse à compter. Tout à coup, il reçoit la chose et c'est la débâcle qui commence. Notre bleu accomplit son sprint vers le bout du terrain alors qu'on tente de l'intercepter. Aussitôt, un rouge l'empoigne et le jette par terre. Tout un amas de rouges



Illustration de Luc de Sac

"The victime"

se jette sur lui. On doit recommencer et notre pauvre bleu se relève tout chancelant. Mais à chaque tentative, les bleus se rapprochent de leur but. Toute cette corrida pour ce futile rêve. On dirait que rien d'autre ne compte que de posséder cette forme.

Brusquement, c'est la cohue. Tous s'assemblent autour d'un bleu. C'est que le misérable ne s'est pas relevé après avoir été de nouveau écrabouillé par les rouges. La civière est amenée et le cortège part. Aussitôt dit, aussitôt fait. "N'en parlons plus" croirait-on entendre dire par ces costauds, c'est qu'on recommence déjà malgré cet incident. Cette chose les possède.

Après tout cela, je ne comprends toujours pas. Pourquoi être si enthousiasmé, même déchaîné pour ce fichu objet? À l'instant, je le vois se diriger vers moi. Je ne sais pourquoi, mais je me sens attiré vers lui. Je bondis et le saisis dans mes mains. Une force me pousse à courir le plus vite possible. Je me dirige vers le camp des rouges. Je sens une puissance m'envahir. La fierté me remplit. C'est la volupté.

Subitement, je me sens attiré vers le sol, tout une charge s'accumule sur moi. Je me sens soulevé et crois entendre une sirène lointaine. C'est le trou noir. Je me réveille. Après avoir scruté les environs longuement, je constate que je suis à l'hôpital.

Ce n'était pas un rêve.

Serge Laframboise

Collaborateurs-Collaboratrices :

Anne-Marie Aduriz
Sonia Bédard
Manon Ann Blanchard
René Charest
Liane Flibotte
Anne-Chantale Fontaine
Normand Gilbert
Mario Grenier
Yvon Jolivet
Serge Laframboise
Guy La Rochelle
Louise Le Blanc
Denis Malouin
Gilles Marcoux
Benoît Marun
Guy Morin
Patrick Nicol
Jocelyn Pelletier
Carmen Riendeau
Françoise Roberge
Luc de Sac



Éditeur: La Voie Ferrée
Impression: Communication
des Cantons inc.

Photocomposition:
Photo-imp. Express

Distribution:
Permis 2^e classe, n° 7082

ENTRÉE LIBRE EST UN BIMESTRIEL PARAISSANT SIX FOIS L'AN. LE TERRITOIRE COUVERT PAR SA DISTRIBUTION GRATUITE EST DÉLIMITÉ PAR LES RUES QUEEN ET ST-JOSEPH À L'OUEST, LE PHARE AU SUD ET LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS À L'EST. ENTRÉE LIBRE DESSERVIRA PRIORITAIREMENT LES INTÉRÊTS DES GENS MOINS FAVORISÉS ÉCONOMIQUEMENT, SOCIALEMENT, CULTURELLEMENT, POLITIQUEMENT ET QUI NE POSSÈDENT PEU OU PAS DE POUVOIR RÉEL DANS LEUR MILIEU DE VIE. LE JOURNAL SE VEUT UNE ALTERNATIVE AUX JOURNAUX EXISTANTS. IL FAVORISERA LA CIRCULATION DU POINT DE VUE DES ORGANISATIONS LUTTANT POUR L'AMÉLIORATION DE NOS CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL EN GÉNÉRAL. ENTRÉE LIBRE PRIVILÉGIERA L'EXPRESSION DES GENS AYANT PEU OU PAS ACCÈS AUX MÉDIAS TRADITIONNELS. LES BUREAUX DU JOURNAL SONT SITUÉS AU 187 DE LA RUE LAURIER, LOCAL 317, AU 3^e ÉTAGE, SHERBROOKE, J1H 4Z4 - TÉL.: 821-2270. TOUS LES PROJETS D'ARTICLE PRÉSENTÉS SERONT ÉTUDIÉS. ENTRÉE LIBRE EST MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC (A.M.E.C.Q.).

Jeunes qui marchent

Le coin King-Wellington, encore aujourd'hui, est un lieu de rencontres et de circulation intense. Malgré la désaffection que connaît notre centre-ville au niveau des commerces, la population continue de s'y retrouver et notamment la population jeune. Des jeunes de tous les styles et de tous les âges se promènent au centre-ville, le plus souvent en groupe. Mais impossible de s'arrêter pour flâner, un des règlements municipaux est très strict sur cette question et les policiers y sont nombreux pour le mettre en application.

La politique municipale n'est toutefois pas toujours appliquée de la même façon, elle devient beaucoup plus stricte quand on est jeune et qu'on s'habille d'un style peu usité. Il devient même difficile de s'arrêter à l'arrêt d'autobus sans se faire sommer de circuler et parfois avec force.

Si les jeunes se plaignent de la sévérité des policiers à leur égard, certains commerçants du centre-ville continuent de se plaindre de la présence de jeunes et veulent accentuer la surveillance en ce qui les concerne. Ce ne sont pas tous les marchands, évidemment plusieurs font leur commerce avec ces jeunes, les arcades ou certains casse-croûtes.

Si le centre-ville ne veut pas des groupes de jeunes, ceux-ci

n'ont pas la vie plus facile dans les parcs où les policiers veillent aussi, y faisant le vide. Et au centre-ville, les espaces verts n'abondent pas. Mais, au juste, qu'est-ce qui est offert aux jeunes au centre-ville?

Pas grand-chose, semble-t-

il. Outre les arcades, pas de lieux de regroupement. Peut-être est-ce là une lacune? En tous cas, cela semble un besoin... C'est pourquoi d'ailleurs certains groupes populaires qui travaillent avec les jeunes veulent mettre sur pied

un café-rencontre au centre-ville!

Du côté de la Mairie, il semble que le problème est aussi posé et qu'on aimerait trouver des solutions. Mais c'est souvent, en premier lieu, une question de coûts, et, en second lieu, une question de ressources. Ce qui semble clair, c'est qu'on ne peut guère se tourner vers l'entreprise privée pour combler le vide, les jeunes, en général, n'étant pas très riches.

Il est clair que l'augmentation de la surveillance au centre-ville ne va pas faire en sorte d'y régler le problème des jeunes. Celles-ci et ceux-ci ne se déplaceront pas vers d'autres lieux et vivront encore plus durement la répression qui sévit. On a beau être habillé de jeans ou porter la cravate, avoir les cheveux longs et hérissés ou courts et gominés, toutes et tous ont le droit de circuler, de se rencontrer. La jeunesse, c'est le temps des jeux et des rencontres, nous devons les laisser vivre!

Guy La Rochelle



Photo de Denis Malouin

Déguerpissez p'tits voyous!

Loisirs en mutation

Le paysage du loisir va changer à Sherbrooke. On parle de privatisation des services, de modification du rôle des centres de quartier, de création de nouvelles structures. Que se passe-t-il? Quelles seront les conséquences de ces changements?

Depuis 1981, la ville de Sherbrooke revise tous ses services. "L'entreprise municipale" veut rationaliser ses opérations. C'est dans ce but que les Services récréatifs et communautaires (S.R.C.) ont été passés à la loupe par un groupe d'étude qui recommande de grands changements.

D'abord, la création de trois divisions : la division des activités de Sports et plein air, celle des activités culturelles et celles des activités de quartier. Au niveau des activités de quartier, celles gérées par les centres de quartier seront transférées aux intervenants du milieu. C'est ce changement qui implique le plus directement la population.

Dans le quartier Centre, on assistera à la transformation du Centre récréatif communautaire (rue Galt) en véritable organisme de gestion de loisir. C'est lui qui administrera les activités comme les Rendez-Vous Jeunesse et les ateliers culturels. Avec les fonds fournis par la municipalité, il verra à l'embauche des coordonateurs-trices, du personnel d'animation ainsi qu'à l'élaboration de la pro-

grammation. Ceci sera rendu possible grâce à une entente de services survenue entre le Centre de quartier et le Centre récréatif communautaire.

À première vue, il s'agit d'un pas important vers l'autonomie et la participation de la population. En effet, on se retrouve avec deux organismes ouverts et démocratiques qui assureront les services en loisir. Mais y a-t-il que des bons côtés?

Les centres de quartier

Le rôle de l'animateur de quartier sera essentiellement celui de conseiller professionnel et de soutien aux organismes et groupes récréatifs au lieu d'être producteur d'activités. Les animateurs devront s'assurer que les groupes qui gèrent les programmes respectent la philosophie de la ville... Des conflits en perspective? Peut-être.

Aussi, leur travail se limitera de plus en plus au loisir, alors que présentement, l'animateur peut s'impliquer dans d'autres domaines. L'animateur du quartier Centre, par exemple, s'implique aussi dans le dossier du travail de rue et dans le programme

Ville en santé. Dorénavant, il devra demander le mandat, "la permission" pour agir à ces niveaux. Le "C" de SRC risque d'en prendre un coup. Aussi, un chef de la division des activités de quartier sera nommé, ce qui coupe le contact direct entre les animateurs de quartier et le directeur des SRC. Si ce chef de division est nommé parmi les animateurs (ce qui est probable), la tâche des autres augmentera. Manque d'autonomie et manque de temps seront le lot des animateurs de quartiers qui chercheraient à développer des nouvelles interventions.

Les citoyen-nes

La population du quartier Centre semble bien accueillir cette réforme, son pouvoir direct augmentera. On verra l'émergence d'une nouvelle sorte de bénévoles, d'administrateurs et de négociateurs. Il semble que la population soit prête à relever le défi. De toute façon, elle n'a pas le choix.

Mais le fait que les programmes soient gérés par des groupes de citoyen-nes va-t-il entraîner une baisse de qualité des services? C'est peu probable au début, puisque l'animateur et le comité de quartier seront très présents. Mais personne ne peut prévoir ce qui va se produire quand les

organismes de gestion seront pleinement indépendants.

Une grosse ombre au tableau : la date fixée pour le début des réformes est cet été. Un peu vite disent les intervenants, d'autres disent qu'il s'agit d'une stratégie pour forcer tout le monde à faire vite, quitte à avoir quelques ratées au début.

Quoi qu'il en soit, il faudra garder l'oeil ouvert pour s'assurer que la dimension communautaire ne soit pas oubliée par les SRC. Mais, on peut y voir une chance pour la population de s'impliquer. L'invitation et le défi sont lancés.

Patrick Nicol

Proprio en visite...

À cette période de l'année, beaucoup de locataires ont déjà avisé leur propriétaire qu'ils ne renouvelleront pas leur bail pour le premier juillet. Cela implique donc que les locataires doivent permettre la visite du logement et l'affichage dès qu'ils ont donné l'avis de non-prolongation du bail.

Cependant, le propriétaire doit respecter certaines règles. À moins d'entente contraire, le propriétaire doit effectuer ses visites entre 9:00 et 21:00 hres. Toutefois, il n'est pas obligé de donner un avis de vingt-quatre heures comme en cours de bail.

La loi sur le logement locatif stipule aussi que le locataire doit permettre la visite des lieux, mais lorsque le locataire est absent et qu'il n'y a pas urgence, est-ce que le propriétaire peut faire visiter le logement sans votre permission?

Étant donné que la loi sur le logement locatif ne prévoit rien à cet effet, l'Association des locataires a trouvé sa réponse dans la charte des droits et libertés du Québec. Ainsi l'article 8 de la charte stipule que "Nul ne peut pénétrer chez autrui, ni y prendre quoi que ce soit sans son consentement exprès ou tacite." C'est donc dire que si vous ne voulez pas que votre propriétaire pénètre chez-vous en votre absence, vous êtes dans votre droit.

Toutefois il ne faut pas user de ce droit de façon à ne jamais permettre la visite. C'est pourquoi l'Association des locataires de Sherbrooke tient à spécifier qu'une entente équitable, respectant les droits de chacun est toujours préférable à la confrontation.

Jocelyn Pelletier

Deux réalités à concilier

Dans la conjoncture actuelle, on peut se demander où s'en va le droit au travail des femmes. Effectivement, quand on sait que les femmes sont encore sous-payées, qu'elles sont trop souvent non-syndiquées, qu'elles constituent toujours la main-d'oeuvre bon marché, qu'elles sont celles qui exécutent le travail au noir et qu'elles travaillent quotidiennement dans des conditions dangereuses pour leur santé, il y a lieu de s'inquiéter.

Les quelques mesures qui leur permettraient un réel accès au marché du travail dans des conditions plus acceptables (programme de discrimination positive, rattrapage salarial, réseau de garderie gratuit et de qualité) tardent à venir et celles obtenues suite à des années de revendication des mouvements féministes, syndicaux et populaires, tel le retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite, connaissent des reculs alarmants.

allaitement, peut demander à son employeur d'être affectée à un travail ne comportant pas de danger, dans la mesure où elle lui fournit un certificat émis par son médecin. Ces dispositions prévoient également que la travailleuse peut se retirer du travail si une telle réaffectation n'est pas possible. Dans ce cas, elle a droit aux indemnités versées par la CSST.

Une mesure en voie d'extinction



Photo de Denis Malouin

De meilleures conditions pour le bien-être des femmes et de leur progéniture.

Le retrait préventif

En 1981, on intégrait à la Loi sur la santé et la sécurité au travail, des dispositions visant le retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite. Ces dispositions prévoient que la travailleuse qui exécute une tâche comportant des dangers à cause de son état de grossesse ou de son

Depuis l'entrée en vigueur de ces dispositions, le patronat et la CSST travaillent ensemble à réduire l'accès au retrait. Les employeurs fournissent de fausses réaffectations, c'est-à-dire des réaffectations irréelles ou irréalisables qui comportent elles aussi des dangers pour la travailleuse, pour l'enfant à naître ou pour

l'enfant allaité. La CSST, quant à elle, prête main-forte au patronat en adoptant différentes directives visant à priver les travailleuses de leurs droits ou encore en les décourageant d'avoir recours au retrait.

Certaines de ces directives vont à l'encontre de la loi et de l'interprétation qu'en ont faite les tribunaux d'appel. Il semble cependant que la CSST ne voit aucun problème à son fonctionnement illégal puisqu'elle continue de les appliquer sans scrupule.

Une telle mesquinerie force les travailleuses à porter en appel des décisions que la CSST ne devrait jamais avoir rendues. Là aussi la situation est insoutenable. En effet, les délais d'appel sont tellement longs que la travailleuse a le temps d'accoucher avant que la décision ne soit rendue.

Pour un véritable droit au travail

Il est grand temps que la CSST et le patronat cessent de faire des économies sur le ventre des travailleuses. On ne peut se permettre, à cause de pressions du patronat et d'impératifs économiques, de mettre en danger la santé de milliers de femmes et d'enfants. Nous croyons que le retrait préventif est un recours essentiel pour les travailleuses. Nous soutenons que les femmes ont le droit de vouloir des enfants, que les femmes ont le droit de travailler dans un milieu sain et que les employeurs, étant ceux qui sont responsables des conditions de travail, ont le devoir d'intégrer la réalité de la grossesse de leurs travailleuses.

On ne peut tenir de beaux discours sur le droit au travail des femmes si on n'est pas disposé à accepter la différence biologique de ces dernières, c'est-à-dire le fait que c'est elles qui portent les enfants. La reconnaissance et l'intégration par le marché du travail des spécificités des femmes est une condition essentielle à un véritable droit au travail pour celles-ci et nous tenterons d'y contribuer au niveau du retrait préventif.

Liane Flibotte

Coalition pour le retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite. (563-8178)

L'assiette verte

Germination

La Grande Ruche vous invite à essayer un produit qui, de nos jours, est de plus en plus en vogue : les graines germées. Celles-ci constituent un aliment complet qui, de plus, est économique.

On appelle graines germées toute graine dont le métabolisme (ensemble des transformations biologiques d'un organisme vivant) se réveille au contact de l'eau, de l'air et de la chaleur et qui se met à croître.

Les graines germées et les jeunes pousses sont de remarquables "aliments de santé". Par leur vitalité exceptionnelle, leur richesse en vitamines, minéraux, oligo-éléments, acides aminés, enzymes et autres substances biologiques actives, elles corrigent les carences provoquées par l'alimentation moderne, dénaturée par les procédés industriels.

Vous connaissez sûrement la fève mung communément appelée "fève germée", très populaire chez les Asiatiques. Il y a aussi la luzerne, une des plus riches et des plus complètes. Pour sa part, l'herbe de blé est la germination qui atteint son sommet de qualité et de valeur thérapeutique. C'est à elle que l'on s'adresse quand on veut entreprendre la désintoxication de tout le corps.

Les graines germées sont consommées telles quelles, avec des salades ou plats de résistance. Il n'y a pas de quantité minimale ou maximale journalière à respecter : plus on en mange, plus on fournit à son corps des substances vivantes et équilibrées.

Vous pouvez faire germer vous-même ces graines ou les acheter déjà germées.

Nous vous donnerons une technique facile de germination dans notre prochaine chronique.

Pour plus d'information, venez nous rencontrer.

Référence : *Graines germées, jeunes pousses*, Docteur Soleil, éditions Soleil, Genève.



grande ruche

marché d'aliments et de produits naturels

815, rue Short
Sherbrooke (Québec)
J1H 2E7

un choix naturel

(819) 562-9973

S'ABONNER C'EST
SE DONNER LES MOYENS
DE MIEUX S'INFORMER

Abonnement régulier 12,00 \$
Abonnement de soutien .. 15,00 \$
Institution 20,00 \$
Don \$



Ci-joint un chèque ou mandat-
poste au montant de _____ pour _____
abonnement(s) adressé à Entrée Libre
187, rue Laurier, local 317,
Sherbrooke, Québec J1H 4Z4

Nom _____ Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____

FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES
D'HABITATION POPULAIRE
DES CANTONS DE L'EST (1979-1989)



10 ans, ça se fête!

126 rue Brooks, Sherbrooke, QC J1H 4X8
Tél. (819) 565-1813

L'affaire Bob Probert

Arrêté aux douanes canadiennes pour possession de drogues, le joueur de hockey Bob Probert, a connu sa peine avant même d'avoir entendu le verdict du juge. En effet, quelques jours après l'incident, le président de la Ligue nationale de hockey, John Ziegler, a suspendu à vie l'ailier droit des Red Wings de Détroit. Ce qui semble, à première vue, une histoire digne de l'imaginaire de *Lance et compte*, peut au contraire être considéré comme un objet de réflexion important sur le traitement qu'on "administre" aux gens ayant des problèmes avec l'alcool et la drogue.

Bob Probert est un alcoolique notoire. Ses frasques, depuis plusieurs années, ont donné un bon nombre d'histoires salées aux journalistes sportifs et sensationnalistes. Probert a été suspendu plusieurs fois par son équipe et il a visité les cliniques de désintoxication à cinq reprises. Or, Probert n'a que 24 ans. Et selon plusieurs spécialistes en alcoologie, il faut attendre parfois plus de quinze ans de consommation abusive avant qu'un ou une alcoolique en vienne à admettre son problème et de prendre les moyens pour se réhabiliter. On peut supposer que Probert a encore quelques années à vivre un train d'enfer, surtout dans le contexte actuel.

Une suspension à vie signifie que le joueur de Détroit n'aura jamais la chance de se réhabiliter entièrement et de refaire son image. Car c'est bien d'image qu'il s'agit ici. Dans un communiqué pour annoncer la nouvelle de la suspension, John Ziegler expliquait sa décision en affirmant que c'est un privilège de jouer dans la Ligue nationale et qu'il faut respecter tous les règlements pour maintenir ce privilège. Si, effectivement, c'était un privilège de jouer dans la Ligue nationale, comment se fait-il que Bob Probert n'ait pas obtenu une chance additionnelle pour soigner sa maladie? La vérité, c'est que cette affaire d'arrestation et surtout de drogue(!) ne cadrerait pas dans les normes que la Ligue veut respecter pour maintenir son image.

À ce sujet, il est intéressant de noter plusieurs contradictions frappantes dans les mesures disciplinaires qui ont été imposées sur les questions de drogue et d'alcool. Il existe une opposition très nette entre les cas de drogues et ceux d'alcool. Par exemple, Rick Natress, alors qu'il était joueur junior, se fait arrêter pour possession d'un petit gramme de haschich. Il paie une amende et poursuit sa carrière. Quelques années plus tard, John Ziegler découvre la nouvelle et suspend Natress pour quarante parties (la moitié de la saison). Borge Salming avoue à un journaliste qu'il a déjà goûté à la cocaïne dans un party, il y a quelques années. Résultat : suspension de 8 parties. Côté alcool, Dave Hunter est arrêté à quatre reprises pour ébriété au volant. Il purge même une peine d'un mois de prison. À sa sortie de prison, il continue à jouer sans réprimande.

Craig MacTavish passe une année complète en prison pour avoir tué une personne en ébriété au volant. Après avoir purgé sa peine, il continue toujours à évoluer dans la Ligue nationale.

Nous ne disons pas que MacTavish et Hunter auraient dû être expulsés de la ligue. Mais, il est clair que les réac-

tions de la Ligue nationale sur les questions de drogue sont tout à fait excessives.

La Ligue renvoie une image très négative à la population. De plus en plus, les spécialistes en alcoologie et en toxicomanie nous disent que les problèmes d'alcool et de drogues sont presque identiques et qu'ils ont les mêmes origines, que l'alcool est une drogue tout comme la cocaïne. Les distinctions entre ces deux substances doivent être abolies. La Ligue nationale a agit d'une façon très hypocrite afin de faire croire en sa légitimité et sa responsabilité dans des situations graves.

Qui dit image dit aussi exemple et influence... On ne peut que s'inquiéter de l'impact sur l'opinion publique de cette décision de John Ziegler de bannir sauvagement Bob Probert. Déjà, tous et toutes semblent d'accord avec cette suspension. Même l'Association des joueurs de la Ligue nationale abonde dans le même sens que son président. Et que dire des commentaires de M. Ron Fournier, analyste à *La soirée du hockey*? L'ancien arbitre de la Ligue nationale a affirmé avec beaucoup de mépris et d'arrogance qu'il n'avait jamais cru aux programmes de désintoxication et

que le président devait agir avec beaucoup de sévérité et de fermeté. On ne peut que condamner l'usage abusif des médias pour dire ce genre de stupidités inconcevables de la part de gens supposément responsables.

Selon les dernières nouvelles, Bob Probert pourrait bien être acquitté à cause d'irrégularités dans la fouille des policiers. Donc, une question pour finir : Le président aurait-il le droit d'être plus sévère que la justice elle-même? La Ligue nationale serait-elle une cour aristocratique isolée du reste de la société?

René Charest

Chiffres à l'appui

Au niveau mondial

Comparaison des taux de chômage

Le chômage est un problème crucial de l'économie mondiale. Les variations de son niveau servent souvent de mesure pour évaluer le succès ou l'échec des politiques économiques nationales.

En principe, le taux de chômage reflète le pourcentage de personnes à la recherche d'un emploi enregistrées auprès de bureaux de main-d'œuvre, d'assurance-chômage ou d'autres organismes d'État, par rapport au nombre de personnes actives. Toutefois, l'interprétation de la notion de chômeur peut varier d'un pays à un autre. En voici quelques exemples :

- Au Japon, toute personne exerçant une activité rémunérée, ne serait-ce qu'une heure par semaine, n'est pas considérée comme chômeuse.
- En Australie et au Japon, la majorité des femmes qui cherchent un emploi ne sont pas comptées dans les statistiques. Si elles l'avaient été en 1985, le chômage serait passé de 2,7% à 27% au Japon, et de 8% à 28% en Australie.
- En France, les demandeurs d'emploi à temps partiel ne sont pas considérés comme chômeurs, tandis qu'ils le sont en République Fédérale d'Allemagne dès qu'ils désirent travailler 15 heures par semaine.
- Toujours en R.F.A., lors de l'instauration du droit aux allocations familiales pour les parents de jeunes chômeurs, le nombre de ceux-ci a doublé en un mois. Autrement dit, les chômeurs se sont enregistrés pour bénéficier de l'indemnité, ce qu'ils n'avaient pas fait auparavant parce que cela ne leur rapportait rien.
- Dans certains pays, les chômeurs qui participent à des programmes de formation continue et de recyclage encouragés par l'État ne sont plus reconnus comme demandeurs d'emploi, alors que dans d'autres pays, ils le sont.

À la lumière de ces données, la comparabilité des taux de chômage peut devenir aléatoire. Les chiffres publiés ne reflètent que jusqu'à un certain point le volume exact du chômage effectif. Il faut les utiliser avec prudence.

Source : Conseil du patronnat du Québec, Vol. 20, no 206, mars 1989

Aide sociale

La réforme profitera aux compagnies



- le chèque d'aide sociale pourra être remis directement à l'entreprise pour subventionner le travail des assistés sociaux et des assistées sociales.
- projet de stage en milieu de travail procure un salaire de .75 \$ de l'heure pour le participant ou la participante.
- obligation volontaire de participer au programme d'employabilité.
- aucun respect des normes minimales du travail.

Les coupures des prestations

- un célibataire verra son chèque diminuer de 505 \$ à 420 \$ par mois, coupure mensuelle de 85 \$.
- une famille de deux adultes avec deux enfants subira une coupure mensuelle de 107 \$.
- une famille monoparentale avec deux enfants subira une coupure mensuelle de 53 \$.
- couple sans enfant subira une coupure mensuelle de 159 \$.

Contribution parentale

(nouveau statut de mineur)

- obligation des parents à subvenir aux besoins de leurs enfants jusqu'à l'âge de 25 ans (dépendance).
- les parents qui ont un revenu supérieur au seuil de pauvreté seront obligés de donner leur argent (petite économie) pour leurs enfants qui n'ont pas l'autonomie financière.
- instauration du principe que l'aide sociale ne doit pas être plus payant que les prêts et bourses, pas de concurrence entre l'aide sociale et le régime des prêts et bourses.



FTQ

Bonne fête des travailleurs
et travailleuses

1^{er} Mai

Conseil des travailleurs et travailleuses de l'Estrie
(F.T.Q.)

Quizz de Télé

Avez-vous le "Coup de foudre" pour "Action-réaction"? Êtes-vous un "Génie en herbe" ou faut-il vous "Faire un dessin"? Je parie (Cinq pour un) que vous pouvez déchiffrer "VHCAAR-RII". Oui, vous êtes sûrement parmi les personnes qui écoutent les jeux télévisés.

De plus en plus, les jeux télévisés prennent de la place dans l'horaire télé. Souvent présentés à l'heure du souper, c'est l'occasion de jouer en famille, d'apprendre et de se creuser les méninges. Entre 17 h 00 et 19 h 00 les jours de semaine, pas moins de quatre jeux se disputent les ondes, il y a sûrement de bonnes raisons à cela.

Au début des années 1980, les jeux télévisés étaient rares. À part Génies en herbe qui n'est pas vraiment un quizz, les autres productions naissaient et mouraient rapidement. C'étaient des imitations pâles de jeux américains, dans des décors "cheaps" et qui donnaient des babioles en cadeaux. Ils ne servaient qu'à nous rappeler nos maigres moyens à côté de ceux de la télévision américaine. Mais, peu à peu, on a vu l'émergence de jeux plus québécois et, chose importante, des jeux qui font réfléchir! Ça, ça plaît aux gens.

En effet, contrairement aux téléromans et aux émissions de variétés, les jeux questionnaires nous font participer. Bien à l'abri des lumières et des caméras, nous sommes souvent meilleur-es que les participant-e-s en studio. C'est bon pour le moral.

Une autre raison de leur succès, c'est que les participant-e-s à ces émissions en sont des auditeurs-trices assidu-e-s. On se reconnaît donc un peu en eux et en elles.

Les prix? Peu importe. Les pointages? On s'en balance. Ce qui fait le succès d'un quizz, c'est que le jeu lui-même soit intéressant, facile à

jouer à la maison; on ne veut pas voir des "bols" qui se creusent la tête sur des problèmes insurmontables. On veut avoir, de temps en temps, le sentiment d'être meilleur que les gens en studio. On veut réfléchir un peu, juste assez.

Avez-vous remarqué la ressemblance avec les jeux de société? Les jeux de hasard sont délaissés pour les *Scrabble*, *Quelques arpents de pièges* et... *Charivari*. Les gens aiment encore la compétition, mais quand on mesure ses

connaissances ou ses talents, c'est encore mieux!

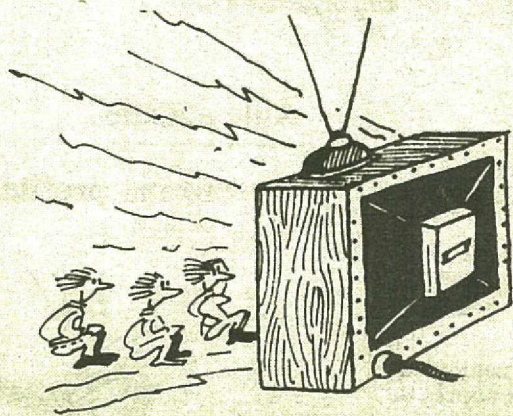
Les participant-e-s

Mais qu'est-ce qui motive les gens à se présenter à ces émissions? Il y a, bien sûr, le goût de relever le défi, de se mesurer aux autres et de prouver qu'on est pas seulement des "champions de salon". Le goût de passer à la télévision y est pour beaucoup, avec toute la fascination qu'on a pour les

vedettes du petit-écran, on souhaiterait bien se retrouver, pour une fois, de l'autre côté de l'écran. On ne peut pas passer aux Mini-stars de Nathalie, donc...

Et l'argent? Le grand succès de *Charivari* n'est sûrement pas dû aux accessoires de jardin, mais quand on sait que les possibilités de s'enrichir sont minces, la loterie, les paris et les quizz sont des solutions envisagées.

Patrick Nicol



Jeux de bolles

Quelques arpents de pièges, Docte rat, jeu du Dictionnaire... Ils sont nombreux depuis quelques années, les jeux où ce qui importe, c'est d'avoir des neurones bien musclés et une mémoire bien aiguisée.

Ces jeux, qui se réclament de l'honorable couverture de la connaissance et du savoir, ne sont pas sans véhiculer des valeurs. Ces valeurs sont celles du pouvoir en place. Elles sont amenées de façon d'autant plus subtiles qu'il est peu évident pour la masse des prétendants et prétendants à un certain intellectualisme, que culture dominante et pouvoir sont souvent synonymes.

Ces jeux, sont tout d'abord fondés sur une élitisation par le savoir. Plus simplement, on vise à faire étalage d'une culture, d'une érudition, de se différencier de la masse des incultes. C'est là une notion du rôle des intellectuelles et intellectuels dans la société complètement coupée des masses et de la culture populaire.

La rupture entre la culture dominante et la culture populaire se constate avec éclat lorsque l'on examine le contenu des questions qui constitue le corpus de certains jeux questionnaires. Les références

principales sont faites à la culture occidentale et même à la culture nord-américaine. Les cultures africaines, asiatiques, sud-américaines sont totalement exclues de nos illustres jeux de connaissance. Si l'on réfléchit bien, c'est la culture et l'histoire du deux-tiers de l'humanité qui sont ignorés au profit d'une inculture nord-américaine, blanche et chrétienne.

De quel savoir parle-t-on? Le savoir valorisé par les jeux de "bolles" est le savoir de l'impérialisme américain ou français. Mais que sait-on de l'histoire des autochtones, de l'histoire des femmes, de celle du peuple? Rien. Outre le fait que l'on valorise les comportements méprisants d'une élite à la masse des pseudos-incultes, ces jeux peuvent être critiqués par ce qu'ils transmettent de l'histoire de l'humanité, en transformant un exercice d'acquisition de connaissances en exercice de transmission d'une culture dominante au service du pouvoir.

Manon Ann Blanchard

LA TABLE RONDE DES



DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314,
Sherbrooke, Qué., J1H 4Z4

tél.: (819) 566-2727

Le 1^{er} Mai

Fête des travailleurs et travailleuses

Bonne Fête

- Pour le respect de nos vies et de nos droits •
- Pour le maintien et l'amélioration de nos programmes sociaux •
- Avec nos solidarités et nos espoirs •



Équipements
de bureau
QWERT Inc.

985, Galt ouest, Sherbrooke
562-5079

Nous vous rappelons que nous réparons
louons et vendons des machines à écrire
calculatrices et des horloges de temps
Plymaster, Smith Corona
en et Lathem

"LES PRESSES ÉTUDIANTES"

SERVICE DE POLYCOPIE ÉCONOMIQUE ET RAPIDE

- travaux
- C.V.
- recueils de poèmes
- livres
- journaux, etc...

30 exemplaires et plus d'un même original.

RELIURE: SPIRALER, BROCHER, COLLER.

"CENTRE À MOINS QUE..."

SERVICE DE PHOTOCOPIES RECTO/VERSO
VENTE DE CIGARETTES, JOURNAUX
ET LOCATION DE DACTYLOS.

Carte de membre: 3,00 \$

Carte de membre gratuite pour les étudiant-e-s du Cégep.

collège de sherbrooke
240, rue Terrill - C.P. 546
Sherbrooke, Qué. J1H 5K2 • 567-5067

Les Arcades du Pouvoir

Les jeux électroniques... on les critique et on les aime passionnément. Les jeunes de partout se réunissent dans des arcades de tout acabit pour tenter de battre leur record individuel ou ceux de leurs copines et copains. Jeux de réflexes, de labyrinthes, jeux de guerre, les jeux électroniques n'en véhiculent pas moins des valeurs qui ne sont pas nécessairement progressistes. Des stéréotypes sexistes au racisme et au fascisme, certains jeux électroniques sous-tendent des idéaux rétrogrades ou dangereux... Oui mais... Pourquoi, malgré tout, sommes nous nombreuses et nombreux à aimer les jeux électroniques?

Il y a d'abord une série de jeux disponibles en arcades qui intègrent des valeurs tout simplement conservatrices. Lutte contre la consommation et le trafic de drogues, bataille contre les envahisseurs d'autres planètes, série d'épreuves destinées à délivrer une pauvre héroïne éplorée, sont autant de trames de fond de jeux électroniques actuellement en circulation. Dans le cadre de ces jeux se conjuguent les défis de stratégie, de vitesse, de réflexes, de temps de réaction et de qualité de raisonnement. Cependant dans l'ensemble des jeux l'élément de vitesse ou de stress est présent.



Photo de Denis Malouin

Un des envahisseurs des arcades de la jeune génération.

Mais l'un des aspects les plus importants des jeux électroniques est sans nul doute le fait que ces jeux sont des jeux solitaires. La plupart de ces divertissements exigent la participation d'une ou au maximum deux personnes. Les individus ou individus perfor-

ment contre leur record individuel ou le record précédent. Certains jeux permettent à deux, trois ou quatre personnes de s'affronter. Car le mot clef des jeux électroniques, c'est la compétition. Les personnes ne jouent pas ensemble mais très clairement l'une

contre l'autre. La vitesse, l'agressivité, la concentration sont essentiels dans une performance d'abord individuelle et compétitive.

Malgré tout, nous sommes nombreuses et nombreux qui aimons les jeux électroniques. Il suffit que conscientes et conscients des valeurs aliénantes véhiculées par certains de ces jeux, les adeptes des jeux électroniques choisissent les moins pires. Et pour certaines et certains se pose une amusante contradiction; s'opposer aux tendances individualistes qui persistent dans la société et aux valeurs rétrogrades défendues par les secteurs de droite de la société, tout en s'amusant fermement et régulièrement dans les arcades. Avouons-le, le plaisir que prennent bien des personnes progressistes aux jeux électroniques ressemble quelque part à celui que prenaient nos grand-mères et grands-pères aux "joies solitaires".

Manon Ann Blanchard

INFO-QUIZ

UNE ACTIVITE ORGANISEE PAR :
LE CENTRE POPULAIRE DE DOCUMENTATION
DE L'ESTRIE

INFO-QUIZ, c'est un concours. Quel sorte de concours? Eh bien, on pourrait dire eeh... sensibilisateur, conscientisateur, informateur... mais disons plutôt : Non-compétitif, éducatif.

INFO-QUIZ est une initiative que le CPDE met de l'avant afin d'informer et questionner les lecteurs et lectrices d'ENTRÉE LIBRE sur certains aspects qui concernent LE MONDE DES MÉDIAS (écrits et électroniques).

Dans quelle mesure les médias influencent-ils nos vies, nos quotidiens, nos relations?

Quels rapports entretenons-nous avec eux?

Comment savoir quels buts poursuivent-ils?

À partir de ces questions et celles qui suivent, nous espérons que votre curiosité ira jusqu'au point que vous serez présent-e-s avec nous, **le 10 mai prochain**, lors de notre activité SPÉCIAL/QUIZ.

Si vous voulez en savoir davantage sur les préparatifs de cette soirée, n'hésitez pas à nous contacter.

SOIRÉE
SPÉCIAL/QUIZ
10 MAI 1989
SALLE TOURNESOL
187 LAURIER, SHERBROOKE
AUSSI AU PROGRAMME : EXERCICES CRÉATIFS
POUR INFORMATION : 821-2270
Un prix de présence d'une valeur de 50 \$ sera attribué dans le cadre de la soirée.

- Saviez-vous qu'il existe un organisme dont l'action vise l'affirmation du point de vue des téléspectateurs? (Quel est son nom?)
 - Le regroupement des téléspectateurs du Québec.
 - Le groupe d'action pour la télé améliorée.
 - L'Association nationale des téléspectateurs.
 - La commission de vigilance des ondes télévisées.
- Au mois d'octobre 1988 (pour un mois seulement) quel fut la quantité d'argent investie en publicité dans les médias au Québec?
 - 86 millions
 - 47 millions
 - 22 millions
- Quel est le prix d'une page complète de publicité dans *Le journal de Montréal* (propriété de Pierre Péladeau)?
 - 4,300 \$
 - 7,770 \$
 - 8,800 \$
- Combien de journaux hebdomadaires québécois sont la propriété du Groupe Québecor? (Québecor = Pierre Péladeau).
 - 47
 - 33
 - 58
- En date du mois de novembre 88, quel pourcentage de contenu publicitaire pouvait-on observer dans les revues suivantes? Associez les pourcentages suivants : 53%, 47%, 24%, 62%, 53%.
 - Sélection du R.D. :
 - Châtelaine :
 - Actualité :
 - Coup de pouce :
 - Clin d'oeil :
- En date du mois de Décembre 1988, combien d'exemplaires de la revue *l'Actualité* ont été produits?
 - 210,000
 - 160,000
 - 260,000
- À la télévision de langue française, quel est le pourcentage de dramatique d'origine étrangère (comédies, films, mini-séries, etc.)?
 - 90%
 - 75%
 - 90%

Les réponses à ces questions se retrouvent dans le présent journal. Cherchez-les!

INTERNATIONAL

Soutenir une révolution



Le dénouement de leur survie artisanale.

Photo de Carmen Riendeau

L'autre soir, à l'émission "Le match de la vie", M. Claude Charron nous présentait quelques-uns des nombreux Québécois qui sont en train de "développer" (j'ai failli écrire "de coloniser") la République dominicaine : construction, achat et vente de condos, mise sur pied de pizzerias, de bars, de centres d'équitation, de location de planches à voile, etc.

Le reste de l'émission (environ un tiers) était consacré au Nicaragua, plus précisément à la ville de Bluefields, rasée par un ouragan en octobre dernier. En passant, M. Charron dit qu'il y avait au Nicaragua "un nombre effarant" de Québécois. Or, à ma connaissance (j'ai passé les deux dernières années au Nicaragua), il y en a entre 15 et 25 : c'est sûrement beaucoup moins qu'il n'y en a en République dominicaine, alors qu'y a-t-il de si effarant?

Je ne veux pas faire le procès de M. Charron, mais je crois qu'il a été victime de son inconscient (remarquez, je n'ai pas dit "de son inconscience"). Je crois que, comme lui, il y a beaucoup de gens qui, inconsciemment, ont peur du type de développement qui se fait au Nicaragua : ils ne savent pas trop pourquoi, mais ils ont l'impression que le Nicaragua est un pays totalitaire, commu-

niste, gouverné par des révolutionnaires dogmatiques, incapables et autoritaires. Alors, implicitement, les personnes qui veulent aider la révolution nicaraguayenne sont vues comme des personnages plutôt louches. J'espère aider à corriger cette impression en vous racontant mon expérience de coopération au Nicaragua : vous ferez vous-mêmes la comparaison avec les "développeurs" de la République dominicaine.

Je suis partie pour le Nicaragua en janvier 87 : j'accompagnais en tant qu'interprète un groupe de compatriotes qui y allait en visite pour deux semaines. J'étais déjà décidée à y rester pour une période d'essai d'un ou deux ans. Un prêtre québécois rencontré lors d'un précédent voyage m'avait assuré que dans la région où il travaillait, il y avait de nombreuses coopératives où je pourrais être utile (la révolution sandiniste a remis

aux paysans les terres qui appartenaient au dictateur Somoza et à ses amis : quelque 125 000 familles sont ainsi devenues propriétaires et ont formé, depuis 1979, plus de 3 000 coopératives agricoles dans un pays de trois millions d'habitants).

Cette décision d'aller travailler au Nicaragua ne venait pas d'un vague idéalisme mais bien de l'expérience vécue au Chili lors de la "révolution tranquille" amorcée par le gouvernement de Salvador Allende et brutalement interrompue par le général Pinochet. Ce que j'avais vécu alors me donnait le goût de participer de nouveau à ce grand mouvement de libération collective qu'est une révolution populaire.

Après quelques semaines difficiles à Managua (où je me suis fait voler les 400 \$ qui constituaient toute ma fortune), je suis arrivée à "ma" coopérative : une trentaine de familles qui avaient reçu du gouvernement l'ancienne propriété d'un somoziste enfui à Miami et qui y élevaient des bovins. Pour moi, c'était comme retourner un siècle en arrière; c'est en charrette à boeufs que nous avons transporté du village à la coop trois des sept boîtes de matériel scolaire recueillies par les enfants de l'école Sacré-Coeur

(les quatre autres sont arrivées plus tard sur le bateau des "Outils de paix").

Première constatation : malgré leur grande pauvreté, ces gens sont très bien organisés et ils ont à coeur d'améliorer leurs conditions de vie. Le gouvernement sandiniste leur a fourni tous les faibles moyens dont il dispose en termes de crédit et d'assistance technique; les familles paysannes font le reste, dans un contexte économique de plus en plus difficile à cause de la guerre menée par les É.-U. par l'intermédiaire de la Contra.

Je me suis donc mise à la disposition de la coop, répondant à leurs demandes dans la mesure de mes capacités. Dès les premiers jours, on m'a confié les "classes avancées" de l'éducation des adultes (l'équivalent d'une sixième année) et des classes de rattrapage pour les enfants du primaire. L'année suivante, on m'a demandé de mettre sur pied une maternelle, ce que j'ai fait.

Entretemps, j'ai travaillé avec le comité des finances à mettre sur pied un système de comptabilité pour la coopérative. Puis, avec une douzaine de femmes, nous avons formé un collectif d'horticulture et la coop a reconnu notre travail en nous acceptant comme

membres, ce qui est en train de changer les relations femmes-hommes dans cette communauté.

L'un des aspects les plus intéressants de cette expérience, c'est que très vite, je suis devenue un pont entre la coop et mon réseau de parents et amis : en effet, ceux-ci ont répondu avec enthousiasme à ma demande d'aide financière et, au fil des mois, ce réseau s'est agrandi jusqu'à compter une centaine de personnes. C'est grâce à leur appui que la coop a pu payer l'expert-scieur-de-planches pour l'école, monter une bibliothèque pour enfants, acheter une bonne scie à chaîne pour faire les planches de nos futures maisons, etc. Un don de la Coop du Possible nous a permis de construire un entrepôt et nous espérons avoir bientôt assez d'argent pour faire creuser un puits artésien pour l'eau potable et pour l'irrigation du potager. Dans tout cela, l'initiative et les décisions partent de la collectivité et l'aide extérieure reste un appui. Je crois que cette formule respectueuse des gens est la meilleure façon d'aider la révolution, c'est-à-dire la transformation radicale de la société à partir de la base. Qu'en pensez-vous?

Carmen Riendeau



Photo de Carmen Riendeau

À pas de "beu" vers le progrès...



**CONSEIL CENTRAL
DES SYNDICATS
CSN NATIONAL
DE SHERBROOKE**

180 rue Acadie

563-6515

Bonne fête

à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs à l'occasion du 1^{er} mai.

Un centre régional de ressources multiples au service du Tiers-Monde

**Carrefour de
Solidarité Internationale**

555, rue Saint
Sherbrooke (Québec)
J1H 2E6 - Tél.: 566-8595

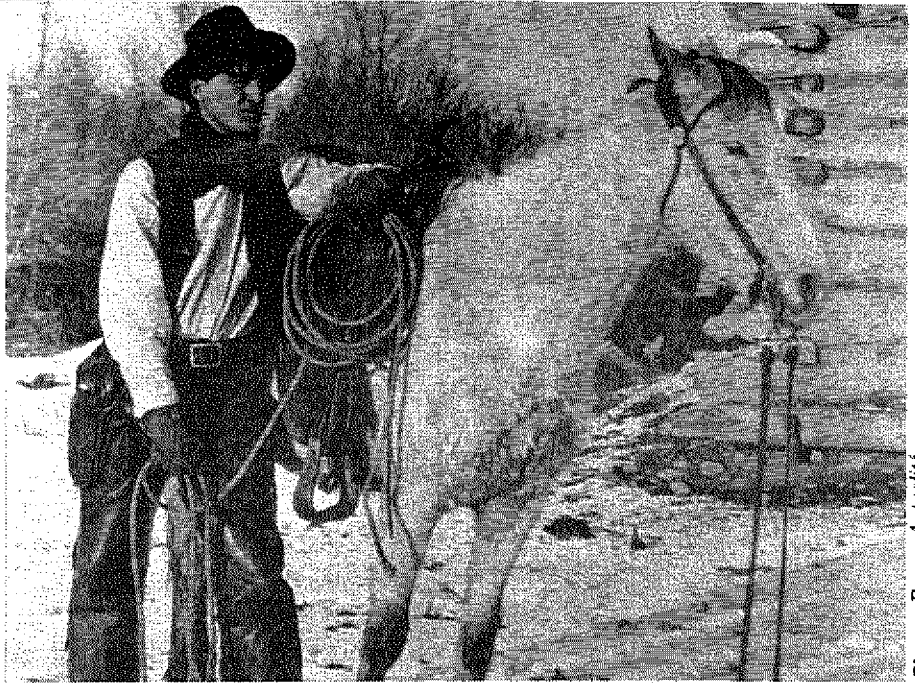
FarOuest

Alias Will James, documentaire de l'Office national du film du Canada passait dernièrement à la télévision. Retraçant l'itinéraire de ce québécois devenu un légendaire cowboy américain, ce long métrage réalisé par Jacques Godbout ne manque pas d'intérêt, qu'on tienne uniquement compte de la surprise, de l'étonnement face à ce qu'est devenu et de quelle façon Ernest Dufault est devenu Will James.

À cela s'ajoute l'aboutement d'informations amenées par le biais de séquences contemporaines où l'on voit de petits québécois pour qui devenir un "réel cowboy" importe encore énormément. Le devenir avec tout ce que ça comporte : expatriation vers l'ouest du continent, solitude, quasi camouflage des origines, instabilité amoureuse, sentiments de fierté... Informations qui forment quelque peu notre imagination, qui nous amènent à nous faire une petite idée par rapport au contenu des histoires de Will James : cowboy, romancier, "rancher", dessinateur, né au Montana, de père texan, de mère irlandaise, orphelin, élevé par un trappeur canadien français, mort lui aussi, identité améri-

caine après un séjour en prison, nationalité américaine pendant la guerre 14-18...

Beau menteur. Bon menteur. Quatre ans après la publication de son grand roman à succès : *Lone Cowboy, my life Story* ayant fait l'objet d'une adaptation cinématographique (1934), Dufault (1892-1942) revient au Québec chez son frère lui demandant de ne pas publiciser sa nouvelle identité et de détruire les documents compromettants. Avait-il peur pour sa sécurité, pour sa vie comme il semblait le dire ou avait-il simplement peur que son règne s'effrite, que le mythe qu'il a créé soit touché, que son importance soit amoindrie, dévaluée? Le cowboy ayant aussi inspiré d'autres artistes ou artisans : chanteurs, dessinateurs, sculpteurs...



Vers l'âge de seize ans, Ernest Dufault dans l'ouest du pays.

Photo : Revue Actualité

Quant à la démarche de Godbout (romancier, essayiste), elle est aussi très intéressante. Un article dans la revue *l'Actualité* intéresse d'abord le cinéaste. Déjà traduites en quelques langues dont le japonais, le russe et le néerlandais, Godbout (l'écrivain) se procure les oeuvres de Will James dans le but de les traduire en langue

française. Oeuvres s'adressant tout particulièrement à un public jeune. Lorsque la scénarisation fut terminée, le tournage fut entrepris : avec une petite équipe et une camionnette. Suivre à peu près le même trajet que le jeune Ernest amène à des découvertes de toutes sortes...

En s'adressant au local de

l'ONF maintenant situé à la bibliothèque municipale, il y a sûrement possibilité de louer la cassette vidéo ou de visionner sur place (gratuitement), alias Will James.

Benoît Martin

Sources : *Actualité*, Vol. 11, no 12, décembre 1986
Cinébulles, Vol. 8, no 2, nov. 1988-janv. 1989



Illustration de Yvon Jolivet

Jessica jouera, jouera pas?

Il était une fois une petite fille. À 2 ans seulement, elle ne jouait pas. Elle eut pour refuge l'hôpital. Un Hôtel surplombé de Dieu... Les petits garçons et les petites filles jouaient dans une salle remplie de tables basses, assis par terre dans leurs habits de jeu. Jaquettes et pyjamas! Les soigneuses surplombaient aussi de leur poste. De grandes vitres entouraient la place. Jessica voyait déambuler les papas et mamans, les grand-papas et grand-mamans venus jeter un coup d'oeil sur leur progéniture. Ils se retireraient sur la pointe des pieds. Les jeunes Socrate roulaient leur pâte à modeler.

Jessica faisait semblant de jouer. Elle s'amusait bien plus à se faire des copains et des copines. Maman Esther avait apporté une poupée rose. Isabelle, toute de bleu vêtue, aimait la poupée. Jessica a donné la poupée sans bleu en échange. C'est le jeu! Jessica, tiers-mondiste su l'bord avant son temps!

Un jour, Jessica a vu maman Esther et grand-papa Alexandre. Avec 5 années manquantes avant l'âge de raison, elle a pleuré. Grand-papa a ouvert la porte. Maman n'est pas entrée à cause des soigneuses. Revenue avec un cornet de crème glacée et des bisnes, les larmes ont cessé et Jessica s'est remise à faire semblant de jouer.

Plus tard, maman Esther a donné à Jessica un gros our-

son brun avec ruban rouge au cou. Il n'avait pas de nom. Jessica dormait contre son compagnon d'infortune. Un mois plus tard : fièvre envolée! Maman Esther et grand-papa Alexandre sont venus chercher Jessica. Papa ramassait l'eau d'érable. Juchée sur une table étroite, maman l'habillait pour ce printemps. Jessica a laissé derrière elle son ourson sans nom. Il n'était pas le sien. L'ourson a-t-il aidé Dieu à prendre soin de l'Hôtel?

Jessica, peu de temps après,

s'est mise à jouer : lire, écrire, compter, patiner, faire l'école, faire la messe, faire la pelouse, faire des maisons de neige et encore. Jessica n'a jamais joué à la maman sauf si cousin Catherine venait faire un tour. Jouait-elle à la maman ou au papa? Jeu... Jeu... Jeu... Je. Jessica joue encore le jeu de la vérité. Elle perd. Elle gagne. Les grands parlent de jeu dialectique! Jessica a cherché dans le dictionnaire et dans le Docte Rat. Hi! Hi! On z-joue ou on z-joue pas?

Françoise Roberge

CENTRE-VILLE ET EST DE SHERBROOKE

* LES IMMEUBLES ROULEAU *

1 1/2 • 2 1/2 • 3 1/2 • 4 1/2

Meublé, semi-meublé, non-meublé

Possibilité de chauffage inclus

• 564-4029

• 864-9050

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



Christian Turcotte

Assureur-vie

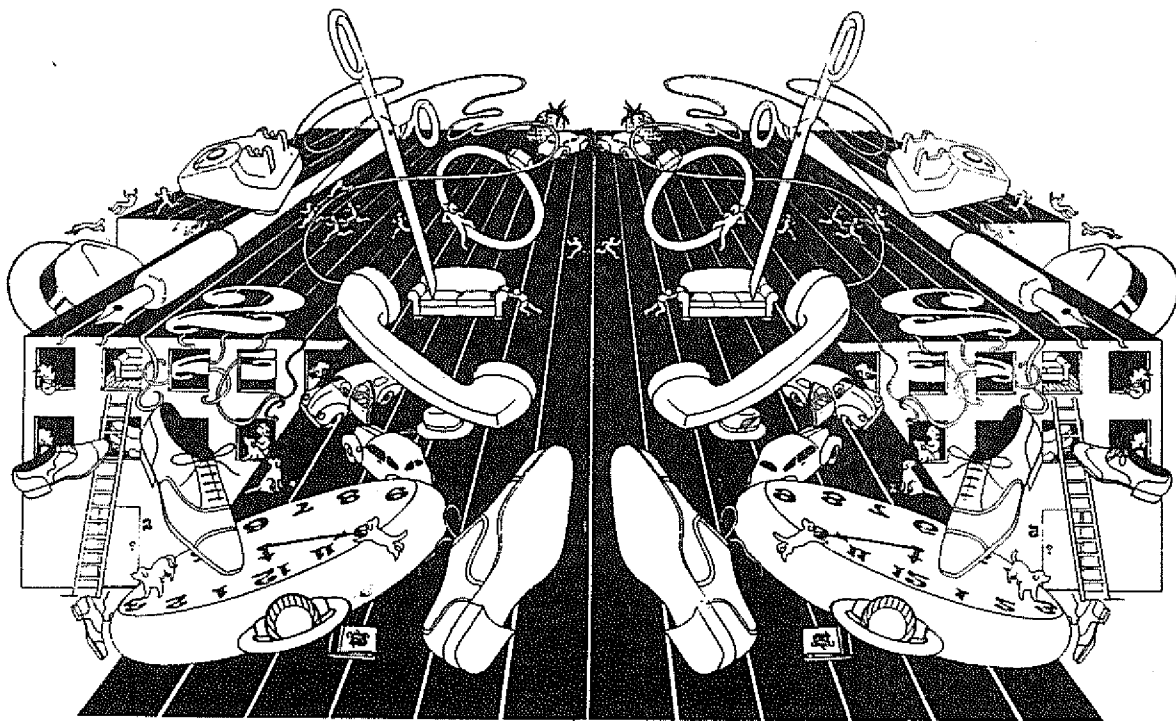
100, rue King est,
Sherbrooke (Québec) J1G 1A4

Tel: (819) 569-5505

AU JEU

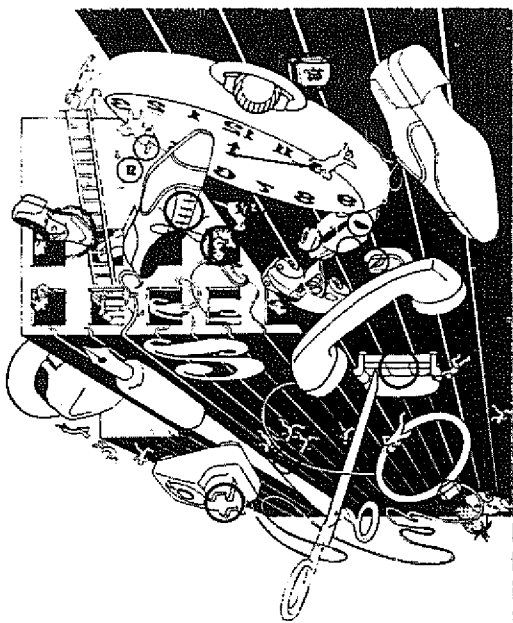
Symétrique? Mon Oeil!

Ce dessin peut sembler symétrique à première vue, mais ce n'est pas le cas. Si on observe bien, on y trouve quinze différences. Pouvez-vous les trouver?



Tiré de la revue *La magie des Jeux*, octobre 1983, N° 9

Solutions :



1er mai. Fête des travailleurs
et travailleuses

Solidarité Populaire Estrie présente :

Le Théâtre Parminou

«L'égalité brille pour tout le monde»

Au bar le Magog, 230 Dufferin, Sherbrooke
Lundi 1er mai, 19 h 30

Information : 566-2727

Billet : 5 \$

Le Dactylographe C.C.L.C.S.

- service complet de dactylographie
- rapide et professionnel
- français et anglais



Tél. 819/564-1911

187, rue Laurier, # 203
Sherbrooke, (Québec)
J1H 4Z4

réf. Marie Poutier
Prix très avantageux

Vous et vos droits

Dans cette chronique, les gens de l'Aide juridique vous proposent d'être juge. Devant les faits exposés, essayez de deviner la décision du juge. Les causes qui vous sont présentées ont déjà été plaidées.

Attention enfants!

Un enfant est-il responsable s'il blesse son copain en jouant?

Faits :

Les faits soumis au tribunal sont les suivants :

Deux enfants, âgés respectivement de 10 et 11 ans, jouaient au sous-sol de la maison du père de l'un d'eux. L'un des enfants reçut un clou dans l'oeil lorsque son copain tentait de fixer une cible de papier à une planche de bois. Il tenait le clou d'une main et frappait de l'autre et c'est alors que le clou est parti.

Une action en dommages-intérêts est prise contre l'enfant et les parents. À la suite de cet accident, la victime a perdu l'usage de son oeil droit.

Question :

L'enfant et ses parents sont-ils responsables de ce malheureux incident?

Décision :

L'action fut rejetée.

Motifs :

Les deux garçons jouaient souvent seuls dans ce sous-sol où se trouvaient différents outils. Ils savaient comment utiliser un marteau et des clous. Il s'agit d'un malheureux accident dont nul ne peut être tenu responsable.

L'enfant ne peut être responsable car il n'a commis aucune faute. Le fait que le clou parte de cette façon était imprévisible.

Les parents n'ont pas commis de faute en permettant l'utilisation des outils car les enfants savaient bricoler.

En l'absence de faute, pas de responsabilité.

Références:

Blais c. Jodoin J.E. 85-773

Jugement rendu par M.M. les juges Turgeon, Nolan et Rothman.

Me Guy Morin
Avocat à l'aide juridique

AIDE JURIDIQUE

SECTION DROIT CIVIL, DROIT
MATRIMONIAL, DROIT DE LA
JEUNESSE ET DROIT SOCIAL

563-6122

(aide sociale, chômage, accident
d'auto et de travail)

563-4721

SECTION DROIT CRIMINEL

SERVICE 24 HEURES

Réponses INFO-QUIZ

1. c
2. a
3. b
4. c

5. 24-62-53-47-53
6. c
7. a

Des gens
en mouvement



Desjardins

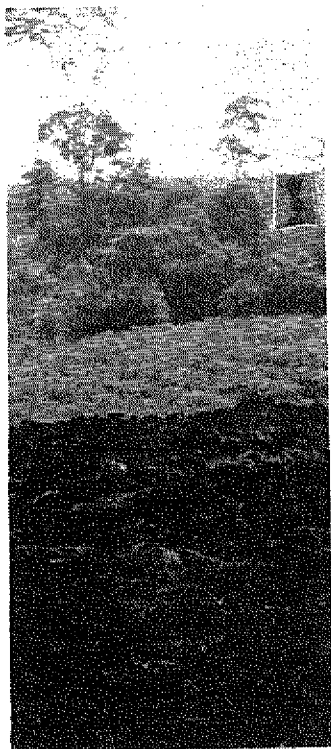
Kitsch-en-Blanc

Le soleil était jeune, cette journée-là
 les convives se disputaient le banquet
 les rires et les cris éclataient dans l'air léger
 au loin, les ballerines pirouettaient gracieuses
 suspendues aux arbres, des chaînes en dentelles roses et
 blanches.

et dans l'étang calme, des nénuphars matures
 les élégants invités buvaient un fin champagne
 en attente de la superbe beauté du blanc mariage.
 silencieuses, les statues de plâtre végétaient
 la cérémonie de la préciosité, impeccablement parfaite
 et le domaine du seigneur s'en réjouissait, modeste.
 Arrive une svelte demoiselle effleurant la pelouse
 sa robe, un vrai bijou, lui va à merveille
 les projecteurs humains sont tous braqués sur elle
 et elle rougit un peu la blanche créature
 sa démarche coquette est délectation pour les dandys présents.

le bon seigneur satisfait, les bras béants, lui souffle
 "viens mon enfant"
 mais elle, elle manque pied et s'effondre
 sous le coup des hurlements de consternation
 elle s'abîme dans la mare brune de l'étang...
 elle, l'immuable blancheur...

le silence est mortel en pareille catastrophe
 seuls, les domestiques, enchantements aux coins des lèvres.
 Tout l'esprit du festin s'estompt
 pour laisser place au suprême inconfort
 alors le soleil se répugne et rétracte au sombre
 les témoins incrédules se font statues et demeurent...



impression d'être au musée parmi les masques de marbre
 où des êtres étranges se cristallisent avec fond de nuages gris
 il suppose que c'est le moment et descend de son arbre
 comme un malin.

il a peine à imaginer ce qui est arrivé
 ce qu'il avait idéalement désiré
 car ce n'est pas son domaine, le sien est autre...
 près du marécage à nouveau paisible, il s'attarde
 une dernière bulle vient éclore à la surface
 et le fait sourire, il s'assied et observe la profondeur
 il n'a de repos que sa vision, sa contemplation...
 pas loin, le seigneur des lieux le regarde inerte
 la tête haute, il va vers lui et lui fait les poches
 sans satisfaction, sans rien, comme par habitude
 et comme ça il erre, s'abreuvant du bon vin et de bonnes
 bourses.

parfois complice, il considère l'atmosphère de déchéance
 et s'extasie.

de même ces statues autour de lui, qui ne rient pas
 car elles sont sérieuses et comme elles sont sérieuses
 il les trouve drôles et presque intéressantes.

MAIS, mais la plaisanterie a assez duré
 Les fiancés se marièrent finalement
 dans un mariage de toute beauté
 et eurent multitude de petits monstres...

Luc de Sac

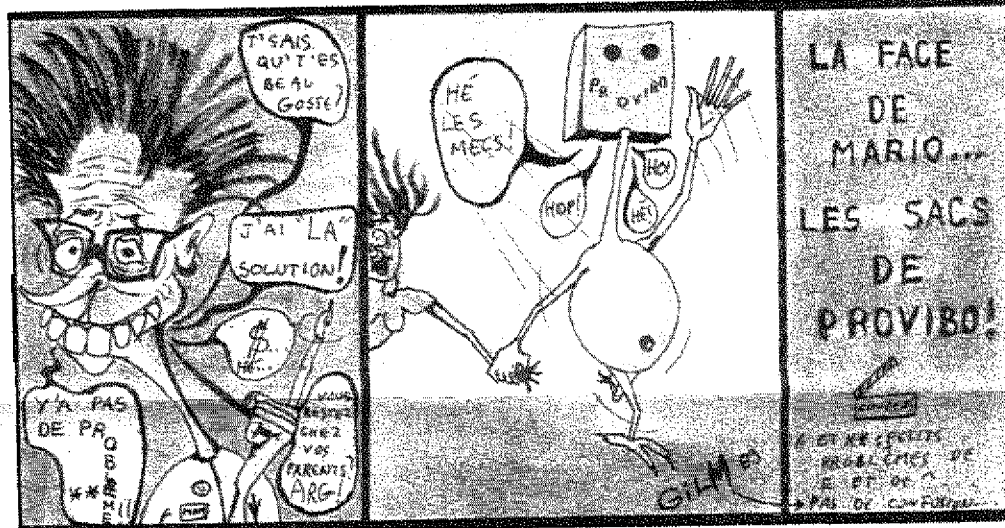
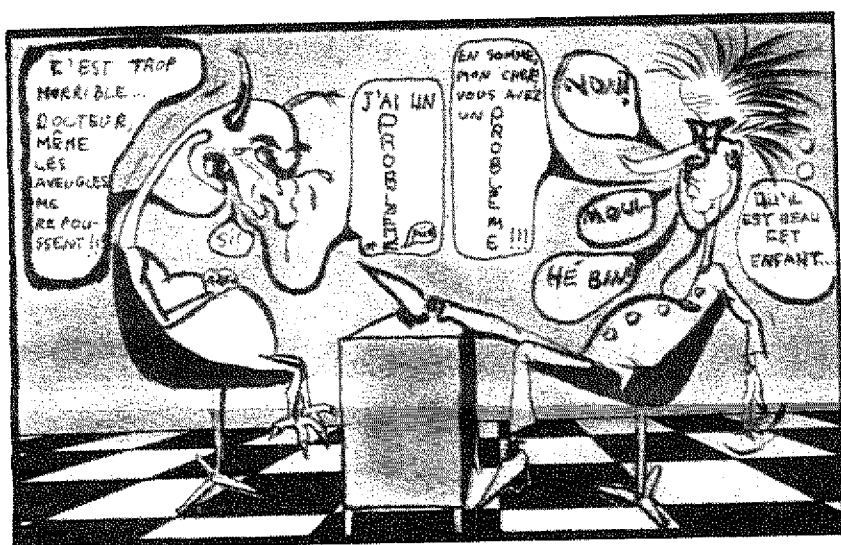


Illustration de Gilles Marcoux

PORTE à CONFUSION

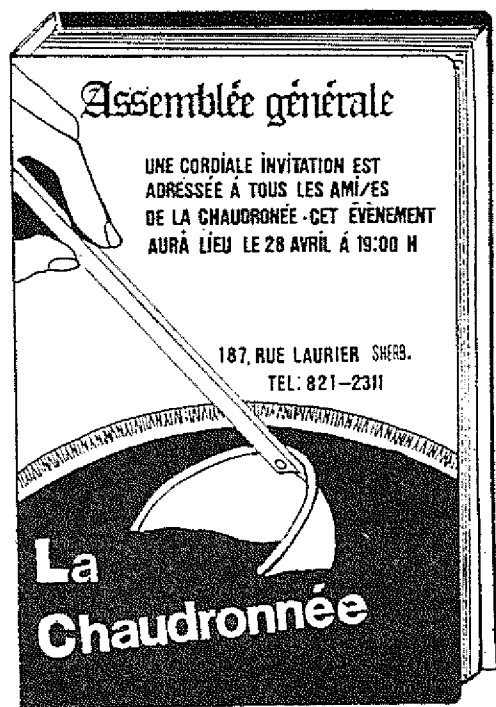
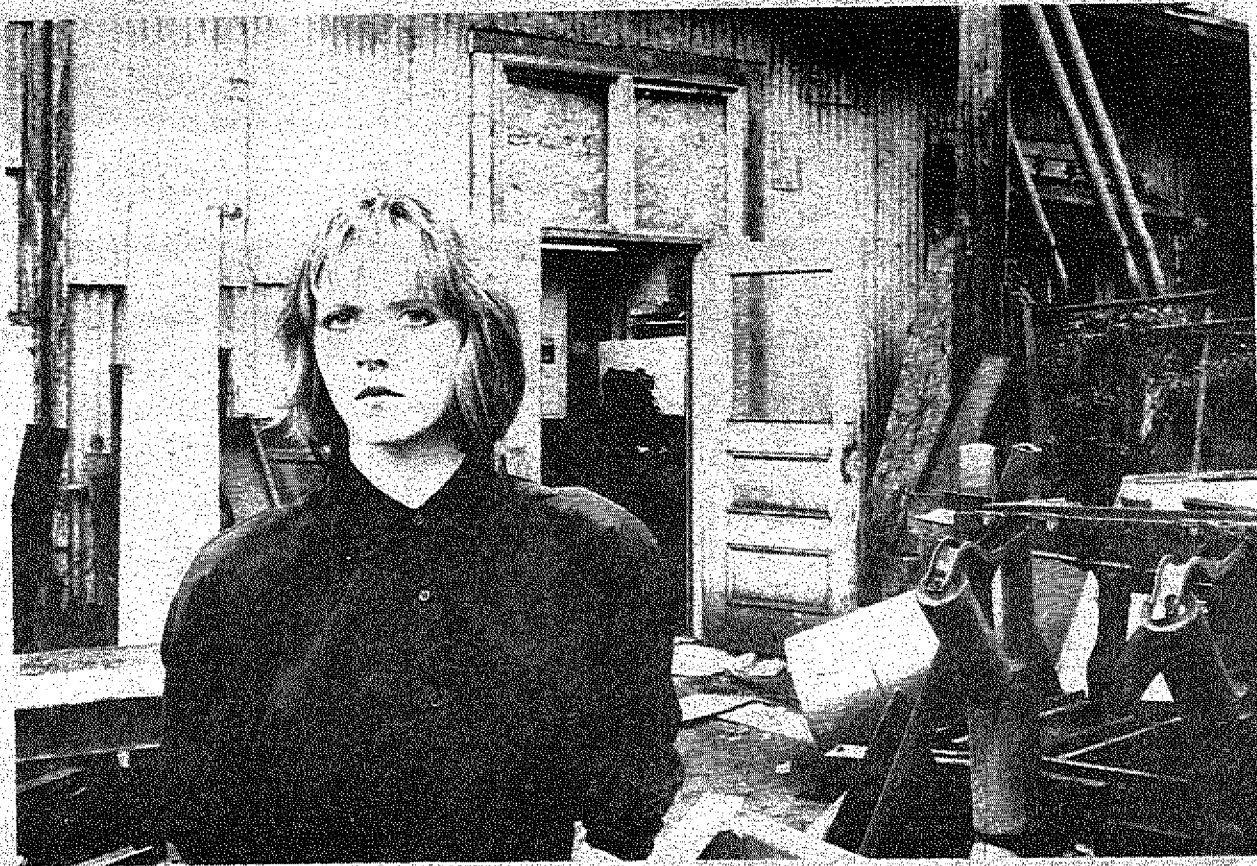


Photo de Denis Mulouin



Patience et Ciné-Cure

Le cinéma est en crise! On le dit, on le décrète, on le constate, on le concède. De fait, regardons les journaux pour nous rendre compte des films présentés sur nos écrans. Montréal ou Sherbrooke, la différence reste mince.

En Estrie, nous recevons les films quelques mois plus tard... Sans doute, l'écart le plus évident! Dans une grande ville comme ailleurs, c'est le cinéma américain qui conserve le haut du pavé. Et il l'acquiert avec tant de vigueur que nombre de spectateurs refusent tout ce qui s'éloigne de Spielberg et de ses acolytes.

Ici

Ce cinéma, dit de divertissement, n'est pourtant pas mauvais. Il n'est pas question de le discréditer et encore moins de le réduire à un sous-produit. Depuis plusieurs années, les choses se passent comme si toute production cinématographique se devait d'exister que pour divertir. Bien sûr, je ne parle pas de tous les films américains. Le cinéma américain : celui produit en série, à coup de recettes, de vedettes et par surcroît, de budgets de promotion faramineux. Celui qui prend toute la place sur nos écrans. Celui que l'on nous impose alors qu'une foule d'œuvres (d'un tout autre intérêt) lésinent encore dans les tiroirs de producteurs minés par l'équation succès = lot of money. De fait, le cinéma coûte cher, de plus en plus cher. À ce rythme, il est désolant de voir tant d'argent gaspillé à nous raconter les mêmes histoires à coup d'effets spéciaux, eux aussi, de plus en plus coûteux.

À Sherbrooke, nous avons peu eu l'occasion de visionner Angelopoulos. *L'Apiculteur* (1986), avec Marcello Mastroianni a peut-être capté votre attention. Un voyage nous faisait traverser une Grèce de grésil, de froid, d'humidité et de grisaille. Un apiculteur, Spiros, nous entraînait dans son pèlerinage annuel. Son dernier, d'ailleurs. Une migration à saveur de mort, mais combien près

de la vie. Spiros ne rencontre-t-il pas cette soif de vivre qu'il n'a plus la force d'exhaler? Ne cherche-t-il pas à se la ré-approprié? En vain, puisqu'il avait décidé de sa mort depuis trop longtemps. Avec lui, nous voyons pour la dernière fois son peuple, son pays et aussi ses souvenirs dont l'évocation était si belle.

Avec son dernier film, *Paysage dans le brouillard* (1988), Angelopoulos nous propose un premier regard sur ce même pays et ses habitants. Louva et Alexandre sont âgés de 12 et 8 ans. Ils quittent le foyer maternel pour retrouver leur père en Allemagne. Ce

père n'existe pas. Pas plus que n'existe l'absolu ou l'idéal. Pourtant, Louva et son frère traverseront toute la Grèce pour atteindre ce but qu'ils se sont fixés. Ce pays qu'ils découvrent ne leur évoque aucun souvenir. Le regard est neuf, étonné, mais jamais désabusé.

Un film racontant l'enfance avec toute sa force, son courage et, bien sûr, sa fraîcheur. Deux enfants affrontent le froid, la faim et doivent sans cesse vaincre la peur de l'inconnu et aussi celle des adultes. Ils rencontrent des gens purs, mais aussi des salauds. Ils luttent autant contre les éléments que contre leurs monstres intérieurs qui les incitent à rebrousser chemin. "Au début était le chaos" récite Louva pour leur donner

courage. Un leitmotiv qui se termine toujours par "puis vint la lumière".

Ailleurs

Toutefois, la différence n'est pas à bout de souffle. Pas encore. On la présente peu, on la diffuse pendant une très courte période de temps et il faut la rechercher pour la retracer. Enfin, ouf! le cinéma existe encore. Cette différence nous, nord-américains, la retrouvons souvent du côté européen. Le cinéma allemand, italien, français nous est maintenant familier. Celui du Danemark, de la Pologne ou de la Grèce nous arrive depuis peu en plus grand nombre. *L'Élément du crime*, *le Festin de Babette* présentés durant le même mois à Sherbrooke, peuvent nous permet-

tre de nous faire une vague idée du regard danois; incomplète, certes, nous restons sur notre faim, mais nous sommes patients. Trop peut-être... Sans doute, trop.

Le cinéma a beaucoup de chose à dire. Décidément, si la tendance se maintient, nous ne seront plus assez disponibles pour l'apprécier. Heureusement il existe des artistes qui ne craignent pas de mettre en lumière un regard, le leur. Théo Angelopoulos en est un. Angelopoulos et sa Grèce, inquiétante, troublante et combien plus belle que ce visage de carte postale tant de fois reproduit, vendu.

Une Grèce tout aussi mythique que ses ancêtres. La beauté des êtres dont la noblesse a une histoire, celle du sang. Comme le dit Henry Miller : seuls les Grecs portent des haillons avec dignité, avec noblesse. On la retrouve dans le regard des gens, dans la carrure de cette machoire, dans ces mains dont la générosité reste légendaire. Voir un film de Angelopoulos est un voyage dans le temps, dans l'espace réel et imaginaire. Un imaginaire universel, même si je crains ce mot. L'origine de toutes nos histoires ne se trouve-t-elle pas déjà inscrite dans la mythologie grecque?

Le Voyage à Cythère (1984), *l'Apiculteur* et *Paysage dans le brouillard* forment une espèce de trilogie. Lors de son dernier passage au Québec, Angelopoulos déclarait : "Il s'agit de trois films sur une période marquée par le silence de l'Histoire et de Dieu (...) J'emploie le terme de Dieu dans le sens de quelque chose vers lequel on tend..." Je n'ai pas vu *le Voyage à Cythère*. Je n'ai pas vu non plus les films qui l'ont précédé. Théo Angelopoulos fait partie de ces cinéastes dont j'aimerais visionner toutes les œuvres. À Sherbrooke (comme ailleurs au Québec), il faut s'armer de patience.

Louise Le Blanc

1. Journal *Le Devoir*, 11 mars 1989



Photo fournie par La Maison du Cinéma

Deux enfants traversant la Grèce dans le film *Paysage dans le brouillard*.

Recherchons équipiers et équipières

Pour faire : rédactions, enquêtes, photos, montages
un peu de tout quoi!

Les artistes (de la photo, dessin, B.D., écriture)
sont invités-es à nous faire parvenir de leurs créations
selon les critères proportionnels du journal ...

Se joindre à l'équipage d'ENTRÉE LIBRE
pour s'activer dans le quartier ...

contactez-nous!

• 821-2270